

Fiche d'Identification de projet relatif au Lot 1
Le Plan d'Investissement du FBBC

Etude de Préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo
Appel d'Offre: GP600656

I. Introduction de la Fiche d'Identification Projet



Objectif de la Fiche d'Identification Projet

- Dans le cadre de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, cette Fiche d'Identification Projet (FIP) se présente comme le document que tout Porteur de Projet (PP) - désireux de demander un financement auprès du Fonds Bleu - se doit de remplir.
- Le Consortium EY évaluera la maturité de chaque projet par le biais de l'examen de la présente fiche (c.-à-d. la FIP). Ainsi, l'exhaustivité et la clarté de la Fiche d'Identification Projet sont essentielles à la bonne analyse du Consortium EY.
- Cette FIP vise à collecter les principales informations relatives au projet qui permettront au Consortium EY de structurer et de promouvoir un pipeline de projets qui sous-tendra le futur Fonds Bleu.

II. Informations Générales
Identification du projet (1/2)

Identification du projet	
Nom du projet	<p>Nom du projet: : Projet d'Appui pour améliorer , la production agricole, la protection et la conservation de la biodiversité par les communautés locales dans la province du Kwilu _____ <input checked="" type="checkbox"/> National _____ <input type="checkbox"/> Multi pays</p> <p>Portée géographique du projet: <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Dans le cas d'un projet multi-pays, indiquer le nom des pays participant au projet:</p>
Typologie de projet	<p><input type="checkbox"/> Adaptation <input type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Compensation carbone</p>
Programme sectoriel dans lequel s'inscrit le projet (1/2)	<p>Parmi les 24 programmes de l'économie bleue, sélectionnés par les Ministres de l'environnement de la CCBC dans quel programme s'inscrit votre projet?</p> <p>1.</p> <p>2.</p> <p>3.</p> <p>4.</p> <p>5.</p> <p>6.</p> <p>7.</p>

	<p>8.</p> <p>9.</p> <p>10.</p> <p>11.</p> <p>12.</p> <p>13.</p> <p>14.</p> <p>15.</p> <p>16.</p> <p>17.</p> <p>18.</p> <p>19.</p> <p>20.</p> <p>21.</p> <p>22. Programme d'Appui à la société civile et aux populations vulnérables (femmes, jeunes et autochtones) N°22.....</p> <p>23.</p> <p>24.</p>
<p>Localisation du projet</p>	<p>Les activités de ce projet se dérouleront dans la province du Kailu, spécialement dans le territoire de Masi-Manimba, à près de 470 km de la ville de Kinshasa, sur la route nationale n° 1 entre Kinshasa et Kikwit</p>
<p>Durée du projet</p>	<p>Date de début du projet: Mai 2020 Date de fin du projet :Avril 2022</p> <p>Si le projet est subdivisé en plusieurs phases, prière de fournir pour chacune d'elles les dates de début et de fin:</p> <p>1 : Tenue de l'atelier de lancement des activités : Mai 2020-02-23</p> <p>2 : Organiser les ateliers de renforcement des capacités des bénéficiaires sur les nouvelles techniques culturelles et la gestion durable des ressources naturelles : Juin 2020 et Mai 2021(3 jours par sessions de formation)</p> <p>3: Mettre en place des signaux de visibilité du projet : Juin 2020 et Juin 2021 (20 jours)</p> <p>4 : Mettre en place des pépinières communautaires des essences à croissance rapide : Juillet, Aout, Septembre et octobre 2020 et Juin, juillet, Aout, Septembre 2021</p> <p>5 : Agroforesterie (Introduction des plantules dans les champs des ménages) : Septembre, Octobre, Novembre ; décembre 2020, janvier, février, Mars et Avril 2021 et Octobre, Novembre, Décembre 2021, Janvier, Février, Mars et Avril 2022</p>

	<p>6 : Promouvoir les techniques de l'agroforesterie auprès des ménages : Octobre, Septembre, Novembre ; décembre 2020, janvier, février, Mars et Avril 2021 et Octobre, Novembre, Décembre 2021, Janvier, Février, Mars et Avril 2022</p> <p>7 : Mettre en défens les espaces cultivés du projet : Avril, Mai, Juin 2021 et Avril, Mai, Juin 2022</p> <p>8 : Organiser les descentes de suivi internes et de supervisions des activités du projet : Septembre 2020, Janvier 2021, Avril 2021, Novembre 2021 et Mars 202</p> <p>9 : Produire un document de gestion des connaissances du projet : Mai 2022</p> <p>10 : Organiser les missions de suivi-Evaluation à mi-parcours et finales des activités du projet : Mai 2021 et Avril 2022</p> <p>11 : Tenir un atelier de clôture et produire les rapports narratifs et financiers du projet : Avril 2022</p>
--	---

II. Informations Générales

Identification du porteur de projet

Porteur de projet	
<p>Nom et nature du porteur de projet (Entité Juridique)</p>	<p>1. Entité(s) légale(s) portant le projet? Action de Développement, Promotion et Assistance Communautaire « ADPAC/ONGD ».....</p> <p>2. Dans l'hypothèse d'un projet multi-pays, quels sont les entités légales impliquées?.....</p> <p>.....</p> <p>Quelle (e) est (sont) la nature du (des) porteur(s) de projet?</p> <p> <input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé <input checked="" type="checkbox"/> ONG </p>
<p>Point de contact du projet</p>	<p>Nom (Mr/Ms) : NDEMBO</p> <p>Prénom : Paul</p> <p>Responsabilité : Secrétaire Général</p> <p>E-mail : adpacongd01@gmail.com; jpmungwela@yahoo.fr;</p> <p>Mobile : 243 810079719 ; 243 813505911</p>

Partenaire 1 du projet (si applicable)	Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) :	Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :
Partenaire 2 du projet (si applicable)	Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) :	Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :
Partenaire 3 du projet (si applicable)	Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) :	Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :

II. Informations Générales

Contenu du projet (1/3)

Contenu du projet

A) Description du projet ?

En quoi consiste le projet proposé ? Le Porteur de Projet doit fournir une description claire et précise du projet (900 caractères – avec espace – maximum).

Le présent projet consiste à promouvoir les techniques de l'agroforesterie dans la province du Kwilu à travers les champs des ménages et dans les jachères ou espaces communautaires abandonnés. Ceci pour restaurer et maintenir la fertilité des sols dégradés, permettre la protection et la conservation de la biodiversité Ce projet aura pour principales activités :

1) l'atelier de lancement des activités du projet

L'équipe du projet organisera un atelier de lancement des activités du projet. Au cours de cet atelier seront présentés les enjeux du projet, les responsabilités de chaque partie prenante seront définies et les critères de sélection de bénéficiaires et des consultants locaux seront déterminées. Prendront part à cette atelier, une délégation de l'équipe du projet, les représentants des autorités coutumières, les représentants des paysans, les leaders des femmes et des jeunes prendront également part à cet atelier. l'équipe local de gestion du

projet représentant l'organisation communautaire de base (OCB) sera constituée et présentée devant les membres bénéficiaires. un rapport d'activité à transmettre au Secrétariat Général de l'ADPAC/ONGD sera produit à cet effet. Les contrats de collaboration seront signés entre le Secrétariat Général de l'ADPAC/ONGD et les responsables des OCB pour déterminer les responsabilités et les droits de chaque partie prenante.

2) l'achat des matériels et intrants agricoles :

Pour permettre la réalisation des travaux champêtres par les ménages bénéficiaires, l'équipe du projet mettra à la disposition des bénéficiaires les matériels et intrants nécessaires tels que les houes, les machettes, les haches, les semences des essences améliorées, les arrosoirs, les paires de bottes et autres.... A la fin du projet, ces matériels deviendront des propriétés des membres bénéficiaires du projet. les frais d'achat des matériels sont pris en charge par le budget du projet, tandis que les bénéficiaires prendront en charge les frais de transport des matériels et intrants agricoles.

3) Renforcer les capacités des membres de l'équipe du projet et les bénéficiaires du projet

Deux saisons de renforcement des capacités sur les nouvelles techniques culturales et les outils de gestion du projet seront organisées par l'équipe de projet de l'ADPAC/ONGD. Prendront part à ces deux sessions de formations 3 membres de l'équipe du projet et 50 membres bénéficiaires par session de renforcement des capacités. les frais liés à la participation à ces deux sessions de formation seront pris en charge par le projet sauf les frais de transport entre leurs résidences et le lieu de formation seront pris en charge par les participants. Ce qui constitue leur apport à cette activité.

4) Accompagner les ménages des paysans dans les activités culturelles

L'équipe du projet accompagnera les bénéficiaires du projet sur les pratiques culturales, la mise en place des pépinières communautaires et sur les différentes techniques de gestion des ressources naturelles. Cet accompagnement se fera sous forme de formation sur les tas pendant les activités culturelles. Pour y parvenir, le Secrétariat Général de l'ADPAC/ONGD recrutera un consultant spécialiste en la matière pour accompagner les membres bénéficiaires dans leurs activités culturelles. Les activités culturelles seront organisées entre les mois d'octobre et d'avril, tandis que l'installation des pépinières communautaires aura lieu entre les mois de juillet et septembre. Les pépinières seront placées non loin des sources d'eau pour faciliter l'arrosage. L'installation de chaque pépinière communautaire sera assurée par 10 membres des familles bénéficiaires de ce projet. Grâce à cet accompagnement, les ménages bénéficiaires abandonneront les méthodes traditionnels pour pratiquer les nouvelles techniques culturales et améliorer leur production agricole ainsi que leurs revenus et ainsi sortir de l'état de pauvreté dans laquelle les populations sont maintenues à cause de l'appauvrissement des sols. Pour permettre la réalisation des travaux champêtres par les ménages bénéficiaires, l'équipe du projet mettra à la disposition des bénéficiaires les matériels et intrants nécessaires tels que les houes, les machettes, les haches, les semences des essences améliorées, les arrosoirs, les paires de bottes et autres.... Pour permettre la réalisation des travaux champêtres par les ménages bénéficiaires, l'équipe du projet mettra à la

disposition des bénéficiaires les matériels et intrants nécessaires tels que les houes, les machettes, les haches, les semences des essences améliorées, les arrosoirs, les paires de bottes et autres....

5) Agroforesterie (Introduire les essences à croissance rapide dans les champs des ménages)

Quatre mois après la mise en place de différentes pépinières communautaires des essences à croissance rapide, les ménages bénéficiaires seront conviés à placer les plantules dans leurs champs respectifs ou dans les jachères ou encore dans les espaces communautaires abandonnés par les ménages. Ces activités seront réalisées par les responsables des ménages sous la conduite d'un consultant local et supervisée par la Coordination de projet de l'ADPAC/ONGD. La réalisation de cette activité tiendra compte de la saison de pluie pour permettre la bonne croissance des plantules introduites dans les espaces cultivés ou non cultivés. L'introduction des plantules dans les espaces culturales se fera entre les mois d'octobre et avril de chaque année concernée par ce projet. Par les pratiques de l'agroforesterie, les feuilles mortes qui tomberont des essences à croissance rapide produiront des himus pour la fertilisation des sols appauvries par l'exploitation irrationnels et les pratiques de feu de brousse.

6) Mettre en défens les espaces cultivés par le projet :

A partir du mois d'Avril jusqu'au mois de juin sur la période de ce projet, les ménages bénéficiaires seront accompagnés pour mettre en défens les espaces cultivés avec le placement de coupe feux. Chaque ménage mettra un coupe feu de 5m à 6 m de large autour de son champs respectifs dans le souci de protéger les plantules contre le feu de brousse. Cette activité sera plus réalisée par les jeunes à cause de leur participation dans les activités de chasse et la pratique de feu de brousse.

7) Organiser les missions de suivi-évaluation à mi-parcours et finales des activités du projet :

Des descentes seront organisées chaque trimestre sur le terrain pour le suivi interne et la supervisions des activités du projet par l'équipe de projet de l'ADPAC/ONGD

Douze mois après le lancement des activités du projet, une équipe conjointe composée de représentants de l'ADPAC/ONGD, des représentants des partenaires d'appui, les représentants des bénéficiaires et des consultants organisera une mission d'évaluation à mi-parcours des activités du projet. Au cours de cette mission, les forces et les faiblesses de l'équipe du projet seront constatées, les observations seront dégagées et les recommandations seront formulées pour la continuité du projet.

A la fin de ce projet, une autre mission conjointe composée de toutes les parties prenantes organisera une mission d'évaluation finale des activités de ce projet. A cette occasion la mission constatera les résultats atteints, le degré de participation de toutes les couches sociales, les différents impacts apportés par le projet sur la vie des ménages bénéficiaires, sur leurs situations socio-économiques et sur leur environnement direct.

8) produire le rapport d'activités du projet

Le projet d'agroforesterie dans la province du Kwilu sera clôturé après 24 mois d'exécution. Un rapport d'activité sera produit par l'équipe de projet de l'adpac :ongd. Ce rapport sera lu à l'intention de toutes les parties prenantes pour porter un jugement sur l'exactitude des réalisations par rapport aux aspirations émises lors de la préparation de ce projet.

B) Enjeux du projet ?

En quoi le projet servira-t-il à l'un ou plusieurs des quatre enjeux du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (900 caractères – avec espace – maximum):.

-Enjeux 1 : Développer une activité économique durable supportant la transition économique du Bassin du Congo

Les activités agricoles partiront des méthodes traditionnelles vers les pratiques modernes qui tiennent compte de la gestion durable des ressources dans le bassin du Congo

-Enjeux 2 : Contribuer à la mise en œuvre des engagements du Bassin du Congo dans le cadre de l'Accord de Paris (Mise en œuvre des CDN)

A travers ce projet , au moins 200 hectares des forêts dégradés seront réhabilités pour contribuer à l'engagement de l'Accord de Paris sur l'engagement des parties prenantes à réhabiliter 350 millions d'hectares avant 2030

-Enjeux 3 : Structurer la transition climatique du Bassin du Congo autour des 24 programmes sectoriels

Le projet contribuera au maintien de la température à 2 degré celsius pour lutter contre le changement climatique dans le Bassin du Congo

- Enjeux 4 : Contribuer à l'intégration de la sous-région

Ce projet contribue à la mise en œuvre de l'accord de Paris par l'engagement des pays signataires à contribuer au reboisement de 350 millions d'hectares des sols dégradés ou déforestés avant 2030 ;

Il servira également au renforcement de l'approche de gestion intégrée du massif forestier et des eaux dans la région et l'irrigation des cultures pour une agriculture moderne et durable autour des cours d'eau de la province de Kwilu.

II. Informations Générales

Contenu du projet (2/3)

C) Objectifs du projet?

Quels sont les objectifs stratégiques du projet?

-Le projet s'est fixé comme objectifs stratégiques de renforcer et de maintenir la fertilité des sols appauvris par les activités agricoles, d'améliorer les conditions socio-économiques de la population de la province du Kwilu et de promouvoir les pratiques agricoles qui associent les cultures vivrières aux essences compatibles avec la production agricole

Quels sont les objectifs opérationnels du projet?

Les objectifs opérationnels ci-après sont visés par le projet :

- la fertilité des sols dégradés dans le paysage de Kwilu est restaurée sur 200 hectares
- les pratiques de l'agroforesterie sont utilisées par 100 ménages de la province du Kwilu
- améliorer la production agricole et les conditions de vie de la population de la province du Kwilu

- Merci de bien vouloir déterminer d'un point de vue qualitatif et quantitatif, les objectifs attendus

(900 caractères – avec espace – maximum).

C) Objectifs du projet?

Quels sont les objectifs stratégiques du projet?

Le projet s'est fixé comme objectifs stratégiques de renforcer et de maintenir la fertilité des sols appauvris par les activités agricoles et d'améliorer les conditions socio-économiques de la population de la province du Kwilu et de promouvoir les pratiques agricoles qui associent les cultures vivrières aux essences compatibles avec la production agricole.

Quels sont les objectifs opérationnels du projet?

Les objectifs opérationnels ci-après sont visés par le projet :

- la fertilité des sols dégradés dans le paysage de Kwilu est restaurée sur 200 hectares
- les pratiques de l'agroforesterie sont utilisées par 100 ménages de la province du Kwilu
- améliorer la production et les conditions de vie de la population de la province du Kwilu

- Merci de bien vouloir déterminer d'un point de vue qualitatif et quantitatif, les objectifs attendus

(900 caractères – avec espace – maximum).

II. Informations Générales

Contenu du projet (3/3)

E) Impacts du projet?

Quels sont les impacts attendus (quantitatifs et qualitatifs) du projet sur les principaux objectifs de la CCBC et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo?

1) Impacts généraux

- Impact sur la CDN

Le projet permet de reconstituer près de 200 hectares pour contribuer à l'engagement de l'Accord de Paris qui prévoit le reboisement de 350 millions d'hectares des forêts dégradés entre les années 2015 et 2030

- Impact sur les ODD

Le présent projet aura des impacts sur les Objectifs de Développement Durable notamment dans l'éradication de la pauvreté, la lutte contre la faim, par l'amélioration de la production agricole, et des revenus des ménages bénéficiaires du projet.

- Impact sur l'intégration de la sous-région

Le projet a de l'impact sur l'intégration de la sous-région par la lutte contre le changement climatique dont la consommation de CO2 par le reboisement servira à la population de la sous-région de manière général, ainsi que le renforcement des partenariats pour les objectifs mondiaux.

2) Impacts spécifiques

- Impact Environnemental notamment en matière d'Adaptation

En matière d'adaptation, le projet aura de l'impact dans la vie des communautés par l'amélioration de son environnement grâce au reboisement qui permettra le retour des écosystèmes menacés de disparition et à la conservation de la biodiversité. Dans le territoire de Kwilu, l'accès de la population à l'air pure grâce à l'absorption de CO2 par les arbres plantés dans les champs des ménages.

- Impact social (inclusion, genre, renforcement de capacités...)

Ce projet va permettre la participation de toutes les couches socio-professionnelles du Kwilu aux activités agricoles d'une manière durable.

Sur le plan social, ce projet permettra d'améliorer les conditions de vie de la population par la production agricole, il permettra l'égalité de sexe car les femmes seront représentés dans toutes les structures de gestion du projet, elles auront une forte participation dans les activités d'agroforesterie à cause de leur forte implication dans les travaux champêtres et seront participantes dans les sessions de formation sur le renforcement des capacités sur les nouvelles techniques culturales et la gestion des ressources naturelles.

- Impact économique (emploi, croissance, leadership industriel africain...) et cohérence avec les stratégies macro-micro économiques nationale

L'impact économique sera remarqué dans l'amélioration des revenus et des conditions de vie des ménages bénéficiaires à partir de l'amélioration de leur production grâce aux pratiques de nouvelles techniques culturales.

(1700 caractères – avec espace – maximum).

ANALYSE DU PROJET

1.Aspect Economique

Aspect économique	
Budget du projet	(en USD) 754.000 \$ USD
Génération de revenus	Est-ce que le projet génère du revenues? Le projet régénère du revenu pour les femmes , les jeunes et les autochtones à travers leurs activités champêtres avec une production améliorée grâce aux semences améliorées et aux nouvelles techniques culturales. le retour des écosystème en voie de disparition envisage l'amélioration des revenus par une chasse organisée respectueuse du calendrier.
Estimation des revenus	Sur combien d'années, avez-vous estimé les revenus? :2 ans Total des revenus sur cette période: 100 000 \$USD en raison de 500\$ par hectare de production.
Estimation des coûts fixes (achat de matériel, location, les salaires etc.)	Coût Fixe (en USD) Achat de matériel : 377000\$USD soit 50% du budget du projet Location du terrain : 120640\$USD soit 16% du budget du projet Salaires : 113100\$USD soit 15 % du budget du projet Honoraires de conseillers (avocat, expert comptable...) :37700\$USD soit 5% du budget du projet Coûts d'amortissements :7540\$USD soit 1% du budget Autres:

	Coût Variable (en USD)	<p>Achat de matières premières : 75400\$USD soit 10% du budget du projet</p> <p>Taxe: 7540\$USD soit 1% du budget du projet</p> <p>Gaz, Essence, Eau : 15080 Soit 2% du budget du projet</p> <p>Autres :</p>
--	------------------------	--

2.Aspect juridique

Aspect juridique		
Porteur de projet	Conformité légale, fiscale et administrative du porteur de projet	<p>Est-ce que le porteur de projet est conforme avec les aspects légaux, fiscaux et administratives?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non</p>
	Contrats clients	<p>Est-ce que le porteur de projet possède des contrats commerciaux liés à son projet?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> X Non</p> <p>Pour quel montant en USD?</p>
Projet	Autorisations et permis	<p>Est-ce que le projet possède l'ensemble des autorisations et des permis (constructions, inscription auprès du greffe etc....) afin de commencer le projet?</p> <p><input type="checkbox"/> X Oui* <input type="checkbox"/> Non</p>

X Oui*

	Autorisations environnementales	Est-ce que le projet possède les autorisations/certifications environnementales ? <input type="checkbox"/> Non
--	---------------------------------	---

*Prière de fournir tous les justificatifs

3.Aspect opérationnel

Aspect opérationnel	
Plan d'actions	<p>Capacité Techniques pour exécuter le projet : Est-ce qu'un organigramme détaillé a été établi avec les CVs appropriés ?</p> <p>Crée en 2010, ADPAC/ONGD a un siège administratif et des reconnaissances juridiques. Elle dispose d'un personnel composé d'un Secrétaire Général, d'un Coordonnateur de projets, d'un Conducteur des travaux, d'un comptable et d'un chargé de la logistique, ainsi que des matériels de gestion. ADPAC/ONGD dispose d'une expérience de gestion de projets dans le secteur agricole, de l'environnement et de renforcement des capacités. (voir fiche technique en annexe).</p> <p style="text-align: center;">Secrétaire Général</p> <p style="text-align: center;">Coordonnateur des projets</p> <p>Equipe des projets Administration & Finances</p> <p style="text-align: center;">Main d'œuvre locale</p> <p style="text-align: center;"> <input checked="" type="checkbox"/> X Oui* <input type="checkbox"/> Non </p> <p>Est-ce que les études techniques préalables de faisabilité on été réalisées?</p>

Il y a deux ans, l'équipe de projet d'ADPAC/ONGD avait organisé un atelier de planification avec les représentants des populations locales de la province du Kwilu. A cette occasion, les causes de la sous production et de la dégradation de l'environnement ont été analysées, les auteurs de ces faits ont été identifiés, une idée du projet avait été formulée, les solutions ont été proposées et le rôle de chaque partie prenante et son apport ont été définis.



X Oui*



Non

Est-ce qu'un planning d'exécution a été bien défini?

Activités	Période de mise en œuvre du projet /année		Indicateur	Responsable
	An 1	An 2		
Atelier de lancement du projet	xxxxx		TDR de l'atelier Liste de présences des participants -rapport de l'atelier	ADPAC/ONGD
Achat matériels et intrants	xxxxx	Xxxxxx	Matériels et intrants disponibles	ADPAC/ONGD & Consultant
Renforcer les capacités de l'équipe du projet et des bénéficiaires	xxxxx	xxxxxxx	Copies des modules de formation disponibles Listes des participants Rapport d'activité	ADPAC/ONGD & Consultant
Accompagner les paysans dans les activités culturelles	xxxxxx	xxxxxxx	200 Ha cultivés des produits vivriers	ADPAC/ONGD & consultant
Introduire les essences dans les champs des ménages	xxxxxx	xxxxxxx	100 ménages pratiquent l'agroforesterie	ADPAC/ONGD & consultant
Organiser les missions de suivi-évaluation	xxxxx	Xxxxxx	Rapports des missions de suivi-évaluat° disponibles	ADPAC/ONGD Partenaires Consultant
Produire les rapports	xxxxx	xxxxxxx	Copies des rapports	ADPAC/ONGD

	d'activité du projet			d'activités disponibles	
	<input checked="" type="checkbox"/> X Oui* <input type="checkbox"/> Non Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire l'impact sociétal et environnemental du projet? -les conditions de vie de la population du Kwilu s'améliorent par les revenus de leurs production ; -200 hectares de terre culturale dégradée restaurées et réhabilitées par l'agroforesterie -100 ménages communautaires mettent en pratique les techniques de l'agroforesterie dans la province du Kwilu. <input checked="" type="checkbox"/> X Oui* <input type="checkbox"/> Non				
Maturité de la chaîne de valeur	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire sa chaîne logistique?	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire sa chaîne de production?	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire son service client?		
	<input checked="" type="checkbox"/> X Oui* <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non		

*Prière de fournir l'ensemble des justificatifs

4. Financement du Projet

Financement du projet	
Total investissement	754.000 \$ USD

